



Problème d'assurance automobile

Par **louis276**, le **31/07/2009** à **21:25**

Bonjour,

J'ai demandé mon relevé d'information automobile à mon assurance en juillet et je me suis aperçu que ma femme n'était pas deçue alors que j'avais bien envoyé en début d'année son permis de conduire (ma femme est jeune permis) . J'ai appelé mon assurance (GROUPAMA) pour rectifier cela et nouvelle erreur de mon assurance il me facture une deuxième fois mon véhiculeJe rappelle une nouvelle fois pour corriger cette erreur est là je reçois un nouveau appel de cotisation est je m'aperçois que je dois payer plus cher car ma femme est jeune permis

Ma question est :

Est-ce que mon assurance a le droit d'augmenter la mensualité trimestrielle alors que c'est eux les fautifs???

Est-ce que je peux résilier mes 3 contrats chez eux avant la fin du renouvellement?? ou au moins le contrat avec litige ??